

Modalités d'admission

1

Qui demande ?

L'équipe ou le praticien suivant le/la patient-e, en coordination avec le/la patient-e et sa famille.



2

Comment demander une admission ?

Demander le dossier de pré-admission au secrétariat par mail ou par téléphone

Puis le retourner rempli par mail à : udjbleuvirgule.paris16@fsef.net



3

Examen des demandes par l'équipe

Réponse rapide sur la recevabilité pour un rdv de bilan par téléphone ou mail



4

RDV de bilan

Prévoir 1 journée



5

Admission



Moyens d'accès



Par le métro

Lignes 9 et 10 : Stations Michel-Ange Auteuil, Michel-Ange Molitor, Église d'Auteuil, Chardon Lagache



Par le bus

Lignes 22, 52 et 62, arrêt Michel-Ange Auteuil et Ligne PC, arrêt Porte d'Auteuil



Par la route

Périphérique, sortie Porte d'Auteuil.
L'accès des véhicules visiteurs est impossible à l'intérieur de la Clinique. Prévoir de vous garer à l'extérieur.

Unité de jour “Bleu Virgule”

Accueil d'adolescent-e-s présentant une maladie chronique et nécessitant une intensification de prise en charge.



Dre Stéphanie Meuric,
responsable de l'unité de jour

Service Hospitalo-Universitaire de santé
de l'adolescent-e et du jeune adulte

Pre Chantal Stheneur,
pédiatre médecin d'adolescent, UVSQ, FSEF



Clinique Paris 16^e

Clinique FSEF Paris 16^e
Unité de jour Bleu Virgule
14 rue Boileau - 75016 Paris
Tel secrétariat : 01 40 50 52 11
udjbleuvirgule.paris16@fsef.net

www.fsef.net

Suivez-nous sur :



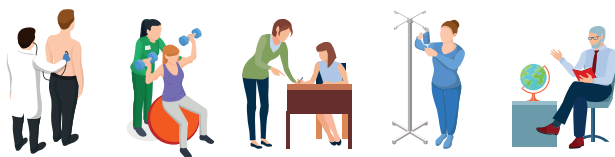
Clinique Paris 16^e

une institution de référence
pour la santé des adolescent-e-s
et des jeunes adultes

L'équipe pluridisciplinaire soins-études

Les locaux de l'unité de jour sont à la fois agréables, fonctionnels, contenant et situés à proximité du service des études. Ils sont conçus pour accueillir des adolescents de 12 à 18 ans avec possibilité jusqu'à 20 ans en cas de scolarisation.

L'équipe propose une évaluation puis un programme de soins individualisé en collaboration avec le service des études.



L'équipe soignante :

- médecins pédiatres et psychiatres,
- infirmières et IDEC,
- psychologue,
- diététicienne,
- éducatrice spécialisée
- psychomotricienne,
- plateau technique (enseignant en Activité Physique Adaptée, ergothérapeute, kinésithérapeute, orthophoniste).

L'équipe pédagogique de l'éducation nationale:

- proviseur adjoint,
- professeurs dont un professeur-documentaliste,
- CPE
- psy EN

Le projet soins-études FSEF en hospitalisation de jour

Les soins

Cette unité de jour permet une offre de soins-études-insertion, graduée et individualisée pour les adolescent-e-s souffrant de maladies chroniques et nécessitant à un moment de leur parcours des soins quotidiens multidisciplinaires.

Elle propose une prise en charge multi-professionnelle (individuelle et familiale) somatique, psychique, diététique et scolaire.

Ce projet de soin est individualisé en fonction du jeune et de sa pathologie. Il est pensé en transdisciplinarité avec le jeune et sa famille.

L'unité de jour offre la possibilité d'une étape thérapeutique intensive, intégrée au parcours de soins, d'une durée adaptée aux troubles et en lien avec les équipes prenant en charge les patient.es.

Les études

La scolarité est adaptée à la situation de chaque patient.e en intensité, en fonction de ses besoins de soins, après une double évaluation par les équipes soignante et pédagogique.

Les indications de prise en charge sont les suivantes

- **Intensifier un suivi ambulatoire** pour des jeunes hors situation d'urgence.
- **Permettre à des jeunes nécessitant des soins multidisciplinaires**, une reprise progressive de la scolarité.
- **Effectuer un bilan complet d'évaluation pluridisciplinaire** (somatique, psychique, nutritionnel et scolaire) dans le cadre d'un suivi ambulatoire.

Les modalités de prise en charge en hospitalisation de jour

- L'équipe propose des **soins pluridisciplinaires 5 jours/7** incluant des approches individuelles et de groupes.
- La durée du séjour est **adaptée aux besoins du ou de la patient-e** avec une réévaluation régulière.
- l'hospitalisation de jour impose que la distance entre le domicile et la clinique ne dépasse pas **1h de transport aller**.

